# Sachdokumentation:

# Signatur: DS 1338

Permalink: www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/1338


## Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.


## Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.

**UN SCANDALE DE PLUS, UNE VIOLENCE ETATIQUE DE PLUS, UN RENVOI DE PLUS, DES DROITS HUMAINS NIÉS.**

Hier matin (17 mai), les polices lucernoises et vaudoises sont venues chercher une femme nigériane et son bébé de 3 mois (assignés au canton de Lucerne) afin de procéder à leur renvoi en Italie selon les Accords Dublin**.**

Les polices cantonales se sont mobilisées pour aller chercher cette femme et son bébé jusqu'à Renens (Canton de Vaud), débarquant au domicile du compagnon de Madame et père de l'enfant, lui-même en possession d'un permis B de réfugié, érythréen et vivant en Suisse depuis 3 ans ! Une véritable traque…

Une demande de reconsidération auprès du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) et une démarche de reconnaissance en paternité sont pourtant en cours pour faire valoir leur droit à rester auprès de leur compagnon et père… Mais cela n'a pas empêché les autorités cantonales et fédérales en matière de migration de faire exécuter cette déportation immonde et cela n'a pas empêché non plus les 8 policiers d'emmener Madame et de les mettre elle et son bébé dans un avion à destination de Florence, tout en précisant qu'elle pourrait revenir en Suisse une fois la reconnaissance de paternité avérée... !

Selon les dernières informations, Madame et son fils sont arrivés à Florence et ont été placés dans un camp, partageant une chambre avec trois autres personnes. Le bébé se porte bien.

Cependant des questions subsistent face à la violence de ces pratiques et de ces agissements :

**Comment le SEM, le SPOP, Mme Sommaruga, etc. justifient-ils cette violence d'Etat ?**
Comment justifient-il de séparer cette famille, d'arracher ce bébé de 3 mois et cette femme à leur compagnon/père ?
Comment les autorités justifient-elles d'aller jusqu'à traquer ce bébé et sa mère jusqu'au domicile du père pour effectuer un tel renvoi et de passer outre les démarches juridiques en cours ??
Pourquoi cet acharnement, y compris sur des personnes extrêmement vulnérables ?

Dans quelques mois, la reconnaissance en paternité sera terminée, le regroupement familial sera validé et Madame pourra revenir vivre en Suisse. Mais le trauma de son arrestation par 8 policiers, de sa déportation et de son placement dans un camp à Florence se sera ajouté aux autres horreurs subies lors de son parcours migratoire et restera indélébile. Violence gratuite, violence d'Etat. Envers des hommes, des femmes et enfants. Au nom de quoi ?

Nous n'avons que très peu de mots pour dire…
Les lois suisses semblent devenues des passe-droit pour violer les droits humains en toute impunité ! Par leurs pratiques, Le SEM, le SPOP, Sommaruga, et la police, sont aujourd'hui des criminel.le.s !

Ces décisions, ces pratiques et ces violences ne font que nourrir notre révolte. Nous résisterons ! Nous continuerons sans cesse de porter la voix d'une société civile qui se veut solidaire!

Le collectif R

Contacts presse :

Valentina Matasci 076 811 34 01
Elise Epiney: 077 409 11 02